

Résolution du Partenariat régional syndical européen sur la crise actuelle, adoptée à l'issue du séminaire de Poznań (Pologne) le 5 juin 2009

Nous, les Organisations syndicales figurant au bas du document et composant le Partenariat syndical régional, réunies à Poznań les 4 et 5 juin 2009 dans le cadre du Projet européen « ARIANE : L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LES RÉGIONS EUROPÉENNES », avons analysé la crise économique, financière et politique que traverse le monde et notamment l'UE, qui se reflète dans nos régions respectives, et avons adopté la Résolution suivante que nous rendrons publique dans chacune des régions composant le Partenariat.

Nous sommes très préoccupés par la forte augmentation du chômage qui s'explique par la domination économique néolibérale de ces 30 dernières années, qui a provoqué la plus grande catastrophe économique tant au niveau mondial qu'au niveau de l'UE. La situation précédant l'effondrement financier s'est manifestée par une augmentation rapide des inégalités, un développement des emplois précaires et une forte pression pour réduire l'influence des États-providence, des droits des travailleurs et des travailleuses et de la négociation collective. Aujourd'hui s'y ajoute un chômage plus important, des réductions des dépenses publiques et une chute importante de la demande dans beaucoup de nos pays et régions.

Les citoyens de nos pays s'adressent aux Gouvernements en demandant l'action du secteur public et aux Organisations syndicales pour que nous soyons capables d'équilibrer la démocratie en rapport avec les marchés. Nous ne devons plus jamais permettre que le capitalisme financier fasse autant de tort aux économies réelles des travailleurs et qu'il ne puisse plus arriver que les inégalités sociales génèrent l'indifférence des institutions ou la négligence des gouvernements démocratiques, surmontant définitivement les inégalités actuelles.

Nous restons convaincus que l'Europe a un rôle important et concret qu'elle doit être capable de jouer dans ce contexte. Elle doit être un leader et avoir ses propres positions, en tant que grande entité économique dans le monde actuel. Notre modèle social européen doit être renforcé, amélioré et être notre objectif principal tant au sein de l'UE que dans nos relations économiques et politiques extérieures. Si l'UE n'est pas capable d'agir de façon concertée, ses principales réussites que sont le modèle social européen et l'élargissement, peuvent se voir soumises à une forte pression, étant donné que les États membres pourront choisir de chercher le développement de leurs propres approches en matière de politique commerciale, de politique monétaire et de relations internationales.

L'UE doit adopter de façon définitive une position réelle d'intervention commune face au chômage. Certaines mesures annoncées par la Commission européenne peuvent aller dans ce sens, nous le verrons lors du prochain Conseil européen des 18 et 19 juin. Un nouveau Pacte social est nécessaire au sein de l'UE et devra servir à encourager la justice sociale, la création davantage d'emplois et de meilleure qualité et à sortir de la crise actuelle avec :

1. Des systèmes de protection sociale plus solides pour offrir plus de sécurité et d'égalité et éviter l'exclusion sociale. La politique sociale dans toute l'Europe doit être préservée, renforcée et ne faire cas d'aucune demande visant à l'affaiblir au

motif qu'elle serait jugée inutile pour la relance économique. Elle ne doit pas être affaiblie par une application trop rigide du Pacte de stabilité.

2. Des droits renforcés pour les travailleurs et les travailleuses et en finir avec la prépondérance des principes uniques du marché. Nous exigeons un Protocole de progrès social qui donne la priorité à ces droits sociaux. Une Directive renforcée sur le détachement des travailleurs et des travailleuses basée sur l'égalité de traitement reste plus que jamais nécessaire. Il faut améliorer la participation effective des travailleurs et des travailleuses à la démocratie du travail dans les entreprises.
3. Augmenter les salaires et, renforcer et consolider la négociation collective dans nos pays. Nous rejetons le gel des salaires comme alibi pour sortir de crise. Il faut protéger le pouvoir d'achat au moment où la demande tend à diminuer de façon importante.
4. L'amélioration des conditions de travail est nécessaire ainsi que l'assurance d'une plus grande sécurité et santé au travail, en même temps que la stimulation de la conciliation de la vie professionnelle et privée. L'égalité et la non-discrimination entre les hommes et les femmes ne peuvent être considérées comme secondaires face à l'issue de cette crise. Au contraire, elles doivent être un des objectifs principaux. L'égalité des sexes est un objectif stratégique pour les Organisations syndicales tant en ce qui concerne l'accès à l'emploi, les salaires, que les conditions et les droits au travail dans la société. Le bien-être des personnes doit être l'objectif principal des Gouvernements et des institutions économiques, politiques et financières.

Nous, les Organisations syndicales, voulons combattre la crise pour que notre futur soit différent. La Déclaration de Paris de la CES est une occasion d'être au cœur du débat et dans les solutions adoptées par le Gouvernement de l'UE et celui de nos pays respectifs. Les issues de cette crise seront décisives et marqueront le chemin futur des relations de travail, sociales et politiques de l'UE. Nos Organisations syndicales dans nos régions, de concert avec les Organisations syndicales nationales, défendront avec force et détermination ces positions et nous continuerons à appeler à la mobilisation pour défendre nos propositions et exiger des engagements de la part des différents Gouvernements et Organisations patronales.

